



Nos réponses au COLLECTIF OXYGÈNE CONTRE OXYLANE - SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE

1° Au vu des urgences climatiques de plus en plus pressantes, et plus spécifiquement de la nécessité de préserver les terres agricoles, notamment à proximité des grandes agglomérations, quelle est actuellement votre position concernant le projet de lotissement commercial « Oxylane » situé sur des terres naturelles et à forte valeur agricole sur la commune de Saint-Clément-de-Rivière, le long de la route de Ganges à la sortie de Montpellier ?

Parmi les premiers signataires engagés contre ce projet, il est évident que notre binôme de candidats restent encore et toujours contre ce projet de Mēga structure commerciale inutile. Elue sur Prades le Lez durant l'approbation du dernier PLU Madame Chabbert avait sollicité la désapprobation de la commune quant à l'agrément sollicité par la commune de Saint Clément de Rivière. Monsieur Garcia s'est aussi engagé contre ce projet au cours de ces dernières campagnes électorales (en 2015 pour les départementales et en 2017 pour les législatives)

Ce projet élaboré sans concertation avec les habitants, ni même sans réflexion plus globale quant à l'aménagement commercial nécessaire (ou pas) du Nord de Montpellier, ne nous apparait pas pertinent. Par ailleurs, rien n'ayant été anticipé en matière de transports collectifs, on imagine assez bien les nuisances peu soutenables qui seraient engendrées par l'installation d'une telle structure.

2° De quelle manière envisagez-vous votre action, au sein de l'Assemblée départementale, pour vous opposer efficacement à ce projet ?

L'approbation du nouveau PLU de la commune prenant fin le 18 juin, il est à craindre que la commune réaffirme son désir d'urbanisation de la Zone. C'est pourquoi aux cotés des associations et des citoyens nous travaillerons à retisser le dialogue et notamment à envisager avec la collectivité que nous représenterons les possibilités et modalités pour « sortir de cette ornière ».

Il semble que Madame la Maire (candidate à sa réélection sur le Canton) oppose des arguments chiffrés sur l'onéreux dédommagement dont il faudrait prétendument s'acquitter si la commune devait mettre un point final à ce projet... il faut que ses arguments soient clairement rendus publics pesés et validés par les associations qui depuis toujours animent le collectif OXYGENE. Cependant, lorsqu'il s'agit de payer les onéreuses pénalités pour

défaut de logements sociaux sur son territoire Madame le Maire et son conseil n'hésitent pas.

Tout est donc bien question de choix et d'engagements véritablement politiques...

3° Si vous êtes élu-e, êtes-vous prêt(e) à agir afin que le département soutienne activement un autre projet fondé sur une approche agro-écologique, contribuant à l'approvisionnement nourricier de la zone urbaine, en collaboration avec des associations environnementales, des paysans et des citoyens ?

Dans le cadre des projets menés par le Département sur l'agriculture urbaine nous soutiendrons tout projet permettant de faire « revivre » cette terre.

Notamment nous nous attacherons par le biais de la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial départemental (P.A.T.), à stimuler et mettre en synergie tous les P.A.T que les collectivités souhaiteraient mettre en place sur notre territoire (Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup et Métropole)

Les ZAP et PAEN sont les deux outils majeurs et efficaces pour protéger la vocation agricole des terres comme les citent nombreux de nos « collègues » prétendants à l'élection. Il faut cependant être vigilant aux limites de tels outils qui ne peuvent être mis en place sans la volonté expresse des communes. De tels cadres ne peuvent pas être imposés, et c'est heureux que les communes conservent leur légitimité de planification et de projet politique sur leur territoire.

C'est pourquoi plus que jamais le dialogue, la concertation et la médiation entre les communes et les citoyens sont importants si on veut pouvoir mettre en œuvre une véritable politique volontariste pour notamment préserver notre environnement tout en créant et soutenant des zones nourricières dans toute la ceinture de la Métropole.

4° Si vous le souhaitez, vous pouvez vous exprimer librement sur la manière dont vous envisagez l'avenir de ces terres actuellement menacées d'artificialisation, dans le contexte plus global de l'aménagement du territoire au niveau du Département de l'Hérault.

L'échelon département est un levier très important pour « rétablir » les équilibres entre Métropolisation et ruralité ; il est important dans le domaine de l'aménagement des territoires que l'on puisse penser et aménager les bassins de vie en permettant à tous de travailler, vivre et utiliser des services publics et privés sur un même territoire sans avoir à faire des kilomètres inutiles coûteux et nuisibles pour simplement ...vivre, travailler, se soigner, étudier, commercer, se divertir, se cultiver, se déplacer...

*Avec et pour les candidats,
Isabelle Chabbert – Yvan Garcia,
Le collectif de campagne.*